

BUREAU DU JOURNAL: ROUBAIX: 93, Grande-Rue, 93 TOURCOING: Rue Desurmont, 13

L'ÉCLAIR

ABONNEMENTS:

Trois mois... 4 50 Six mois... 9 00 Un an... 18 00

DE ROUBAIX TOURCOING

AUX INSTITUTEURS

Nous publions aujourd'hui, comme nous l'avons annoncé, notre première Chronique de l'Enseignement, qui est le prélude de toute une série d'articles intéressants concernant tout le personnel de l'enseignement primaire.

M. Demôle et ses compères entendent que le Sénat de la République recule ces hérésies économicques. La liberté du travail exige que les travailleurs soient contraints de travailler aux conditions que les grandes compagnies qui les emploient ont jugé bon de fixer ou trouveront convenable de modifier selon les inspirations de leur intérêt.

L'intérêt public donc se trouverait directement lésé, si l'industrie des salpêtres, poudres, armes de guerre, tabacs, allumettes, chemins de fer, était touchée par une grève.

PLUS BAS QUE L'EMPIRE

Nous connaissons maintenant le texte du rapport par lequel la commission sénatoriale a essayé de justifier le projet de loi pour but d'enlever à 350,000 travailleurs le droit de s'unir pour défendre leurs salaires.

En d'autres termes, la suspension du travail dans ces différents ordres d'activité, aurait une répercussion dans la vie nationale.

La grève des omnibus ou des voitures dans une ville comme Paris, n'atteint-elle pas directement les intérêts de milliers de citoyens?

Et ce sont des politiques parés du titre de républicains qui tentent d'accomplir cette œuvre de guerre civile!

« Comme si, écrit-il, la liberté avait quelque chose à voir dans l'interdiction d'actes reconnus dangereux pour l'intérêt de tous ! »

Voilà une formule avec laquelle je me charge de faire disparaître, aussi facilement que muscade, la liberté de presse, la liberté de réunion, la liberté d'association.

Celle-ci, d'ailleurs, est d'ores et déjà visée. M. Marcel Barthe, un des agités les plus distingués de la monomanie syndicale, propose d'enlever le droit d'association aux travailleurs qu'on veut désarmer du droit de coalition.

Penser que c'est en 1895, sous un régime, contre un gouvernement et

des hommes publics qui ont l'étiquette de républicains, que nous en sommes réduits à demander le maintien d'un droit proclamé par l'empire.

APPLICATION DES TROIS-HUIT Lichonne, 24 juin. Un riche fabricant et marchand de bois, Joachim Autoures des Santes, qui a commencé par être ouvrier, vient d'introduire la journée de huit heures dans ses établissements, pour les employés comme pour les ouvriers.

FEU VANDERSMISSEN Du Peuple de Bruxelles: Le gendarme Vandermisssen que la Chronique s'est payé le luxe de défendre à outrance, continue à provoquer de multiples polémiques dans la presse.

Entre mille, voilà deux incidents qui attestent que Vandermisssen avait élevé la brutalité à la hauteur d'un système; ce gaillard n'était qu'un violent maniaque.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les Instituteurs

Voilà un titre qu'on voit bien souvent apparaître dans les colonnes des journaux. Depuis plus de dix ans, il ne s'est écoulé un seul jour où les instituteurs, sans avoir été consultés sur la situation morale et surtout matérielle des instituteurs.

« Ce n'est pas en vain que nous nous sommes efforcés de faire connaître au public, afin de le détromper. Or, cet état de choses ne peut subsister sans porter le découragement dans le personnel actuel et sans compromettre son recrutement pour l'avenir. »

En conséquence, nos députés socialistes, Jaurès, Millerand, Guesde, Desfontaines, etc., etc., émus de cette situation, faite aux éducateurs de nos enfants, ont déposé, par les mains du député Garnand, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi nouveau, dont nous parlerons un temps opportun.

« Tout le monde a pu lire dans le Progrès du Nord et dans l'Écho, une délibération du Conseil municipal de Lille, par laquelle cette magistrature assemblée ajoutait un supplément de 25 fr. par an, à l'in-

demnité de logement de ses instituteurs mariés. C'est une augmentation de traitement aux yeux du public. Je dis aux yeux du public, car pour les instituteurs, de changement point. Comment? Voici: Ces mêmes instituteurs qui paraissent avoir été favorisés aujourd'hui, ont vu leurs traitements diminués de la même somme, les journaux municipaux se gardent bien de le dire.

Congrès international d'Agriculture Un Congrès international d'agriculture se tiendra à Bruxelles les 8 et 10 septembre prochain. Le Congrès est divisé en deux sections, embrassant l'étude générale de la production agricole et des intérêts des agriculteurs.

NOS DÉPÊCHES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

qui touche l'agriculture et les tissus de coton.

En ce qui concerne les tissus de soie et les broderies, le dégrèvement résulte plutôt d'un nouveau mode d'évaluation que d'une réduction des droits. Pour les tissus de soie, on tient compte, en effet, de la surcharge de la teinture; pour les broderies, qui complètent autrefois doublement comme tissus et comme broderie, on défalque le tissu non brodé.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

qui touche l'agriculture et les tissus de coton.

En ce qui concerne les tissus de soie et les broderies, le dégrèvement résulte plutôt d'un nouveau mode d'évaluation que d'une réduction des droits. Pour les tissus de soie, on tient compte, en effet, de la surcharge de la teinture; pour les broderies, qui complètent autrefois doublement comme tissus et comme broderie, on défalque le tissu non brodé.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

LA CHAMBRE

Avant la séance

L'ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE

Paris, 25 juin. — Dans les couloirs, on donne les renseignements suivants sur l'arrangement franco-suisse dont M. Hanotaux a annoncé la conclusion au conseil des ministres.

FEUILLETON NUMÉRO 57

LE COMTE

de Monte-Cristo

PAR ALEXANDRE DUMAS

XX

LE CIMETIÈRE DU CHATEAU D'IF

— Mourir! oh non! s'écria-t-il, ce n'est pas la peine d'avoir tant vécu, d'avoir tant souffert, pour mourir maintenant! Mourir, c'était bon quand j'en avais pris la résolution, autrefois, il y a des années; mais maintenant ce serait véritablement trop aider à ma misérable destinée. Non, je veux vivre, je veux lutter jusqu'au bout; non, je veux reconquérir ce bonheur qu'on m'a enlevé. Avant que je meure, j'oublierais que j'ai mes bourreaux à punir, et peut-être bien aussi, qui sait? quelques amis à récompenser. Mais à présent on va m'oublier ici, et je ne

sortirai de mon cachot que comme Faria.

Mais à cette parole Edmond resta immobile, les yeux fixes, comme un homme frappé d'une idée subite, mais que cette idée épouvanta; tout à coup il se leva, porta la main à son front comme s'il avait le vertige, fit deux ou trois tours dans la chambre et revint s'arrêter devant le lit.

— Oh, oh! murmura-t-il, qui m'envoie cette pensée? est-ce vous, mon Dieu? puisqu'il n'y a que les morts qui sortent librement d'ici, prenons la place des morts.

Et sans perdre le temps de revenir sur cette décision, comme pour ne pas donner à la pensée le temps de détruire cette résolution désespérée, il se pencha vers le sac hideux, l'ouvrit avec le couteau que Faria avait fait, retira le cadavre du sac, l'emporta chez lui, le coucha dans son lit, le coiffa du lambeau de linge dont il avait l'habitude de se coiffer lui-même, le couvrit de sa couverture, balsa une dernière fois ce front glacé, essaya de refermer ces yeux rebelles, qui continuaient de rester ouverts, effrayants par l'absence de la pensée, tourna la tête le long du mur afin que le geôlier, en apportant son repas du soir, crût qu'il était couché comme c'était souvent son habitude, entra dans la galerie, tira le lit contre la muraille, rentra dans l'autre chambre, prit dans l'armoire l'aiguille, le fil, bleta ses haillons pour qu'on sentît bien qu'il n'avait pas mangé depuis la veille, mais il n'avait pas songé à la

glissa dans le sac éventré, se plaça dans la situation où était le cadavre, et reforma la couture en dedans.

On aurait pu entendre battre son cœur si par malheur on fut entré en ce moment.

Dantès aurait bien pu attendre après la visite du soir, mais il avait peur que d'ici là le gouverneur ne changeât de résolution et qu'on n'enlevât le cadavre.

Alors sa dernière espérance était perdue.

En tout cas, maintenant son plan était arrêté.

Voici ce qu'il comptait faire.

Si pendant le trajet les fossoyeurs reconnaissaient qu'ils portaient un vivant au lieu de porter un mort, Dantès ne leur donnait pas le temps de se reconnaître; d'un vigoureux coup de couteau il ouvrait le sac depuis le haut jusqu'en bas, profitait de leur terreur et s'échappait; ils voulaient l'arrêter, il jouait du couteau.

le matin, et il n'y songeait pas encore. Sa position était trop précaire pour lui laisser le temps d'arrêter sa pensée sur aucune autre idée.

Le premier danger que courait Dantès, c'était que le geôlier, en lui apportant son souper de sept heures, s'aperçût de la substitution opérée; heureusement, vingt fois, soit par misanthropie, soit par fatigue, Dantès avait reçu le geôlier couché; et dans ce cas, d'ordinaire, cet homme déposait son pain et sa soupe sur la table, et se retirait sans lui parler.

Mais, cette fois, le geôlier pouvait déroger à ses habitudes de mutisme, parler à Dantès, et voyant que Dantès ne lui répondait point, s'approcher du lit et tout découvrir.

Lorsque sept heures du soir s'approchèrent, lesangoisses de Dantès commencent véritablement. Sa main, appuyée sur son cœur, essayait d'en comprimer les battements, tandis que de l'autre il essayait la sueur de son front qui ruisselait le long de ses tempes. De temps en temps des frissons lui couraient par tout le corps et lui serraient le cœur comme dans un étouffement. Alors il croyait qu'il allait mourir. Les heures s'écoulaient sans amener aucun mouvement dans le château, et Dantès comprit qu'il avait échappé à ce premier danger; c'était un bon augure. Enfin, vers l'heure fixée par le gouverneur, des pas se firent entendre dans l'escalier. Edmond comprit que le moment était venu; il rappela tout son courage, retentant son

haleine; heureux s'il eût pu retenir un même temps et comme elle les pulsations précipitées dans ses artères.

On s'arrêta à la porte, le pas était double. Dantès devina que c'étaient les deux fossoyeurs qui le venaient chercher. Ce soupçon se changea en certitude, quand il entendit le bruit qu'ils faisaient en déposant la civière.

La porte s'ouvrit, une lumière voilée parvint aux yeux de Dantès. Au travers de la toile qui le couvrait, il vit deux ombres s'approcher de son lit. Une troisième restait à la porte, tenant un falot à la main. Chacun des deux hommes, qui s'étaient approchés du lit, saisit le sac par une de ses extrémités.

— C'est qu'il est encore lourd, pour un vieillard si malgré il dit l'un d'eux en le soulevant par la tête.

— On dit que chaque année ajoute une demi-livre au poids des os, dit l'autre en le prenant par les pieds.

— As-tu fois ton noué? demanda le premier.

— Je serais bien bête de nous charger d'un poids inutile, dit le second, je le ferai là-bas.

— Tu as raison; parlons alors.

— Pourquoi ce noué? se demanda Dantès.

Tout à coup, l'air frais et apré de la nuit l'inonda. Dantès reconnut la mistral. Ce fut une sensation subite, pierce à la fois de délices et d'angoisses.

Les porteurs firent un vingtaine de pas, puis ils s'arrêtèrent et déposèrent la civière sur le sol.

Un des porteurs s'efforça et Dantès entendit ses souliers retentir sur les dalles.

— Où suis-je donc? se demanda-t-il.

— Sais-tu qu'il n'est pas léger du tout, dit celui qui était resté près de Dantès en s'asseyant sur le bord de la civière.

Le premier sentiment de Dantès avait été de s'échapper, heureusement il se retint.

— Eclaircie-moi donc, animal, dit celui des deux porteurs qui s'était éloigné, ou je ne trouverai jamais ce que je cherche.

L'homme au falot obéit à l'injonction quoique, comme on l'a vu, elle fut faite en termes peu convenables.

— Que cherche-t-il donc? se demanda Dantès. Une bêche, sans doute. Une exclamation de satisfaction indiqua que le fossoyeur avait trouvé ce qu'il cherchait.